

Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

Dossier : 6211-01-005

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 25 février au 11 avril 2003

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami a pris fin le 11 avril 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 5 février 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 25 février au 11 avril 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le projet consiste à réaliser des infrastructures qui permettraient de régulariser les crues du bassin versant du lac Kénogami, situé près de la ville de Saguenay, et d'assurer ainsi la sécurité du public. Le projet comprend cinq composantes : la modernisation des évacuateurs de crues des ouvrages du lac Kénogami; la création d'un réservoir de rétention des crues sur la rivière Pikauba, à 30,2 km en amont du lac Kénogami; l'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables; la consolidation et le rehaussement des digues du pourtour du lac Kénogami et la mise en place d'un système amélioré de gestion prévisionnelle. La première phase du projet, en cours de réalisation, comporte l'amélioration des évacuateurs de crues existants et le déploiement d'instruments de mesure additionnels dans le bassin versant. La seconde phase, visée par la présente étude d'impact sur l'environnement, engloberait les ouvrages du réservoir Pikauba, du lac Kénogami et de la rivière aux Sables de même que la mise en place du système de gestion prévisionnel.

Le coût de la seconde phase est estimé à 147,2 millions de dollars. Celle-ci nécessiterait en main d'œuvre l'équivalent de 550 années-personnes sur trois ans. L'ensemble des composantes du projet seraient en place en décembre 2005.

(Extrait du communiqué émis le 25 février 2003)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE.

Aspects environnementaux et humains

- Les niveaux des futures crues printanières;
- La séquence de réalisation des travaux et ses conséquences pour les riverains du lac Kénogami;
- L'influence des exigences de la production hydroélectrique sur le niveau du lac Kénogami et sur la navigation de plaisance;
- Les dédommagements possibles en cas de crues dévastatrices;
- L'impact du creusage de la rivière aux Sables sur la navigation de plaisance et particulièrement sur la pratique du kayak en eaux vives;

- L'impact de la création du réservoir Pikauba sur les camps de chasse et sur la contamination au mercure des poissons.

Aspects techniques

- Le mode de gestion du niveau du lac Kénogami;
- La définition des concepts de « lac » et de « réservoir » et le statut du lac Kénogami sous ce rapport;
- La façon dont l'eau sera stockée et/ou évacuée en cas de crue importante;
- L'excavation possible de la rivière Chicoutimi.

Aspects administratifs

- L'absence des avis de Pêches et Océans Canada parmi les documents disponibles;
- L'utilité et la pertinence d'une audience publique en vue de modifier le projet;
- La date de début des travaux et les délais causés par d'éventuelles procédures supplémentaires;
- L'influence possible des citoyens sur la réalisation du projet;
- Les pratiques du BAPE en ce qui touche l'ouverture des centres de consultation;
- La consultation des ententes avec Elkem Métal Canada portant sur l'usage de l'eau;
- La possibilité, pour les citoyens, de proposer des aménagements à la digue Ouiqui.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de consultation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Mashteuiatsh	1743, rue Amishk, Mashteuiatsh
Bibliothèque Paul-Émile-Boulet	Université du Québec à Chicoutimi, 555, boul. de l'Université, Chicoutimi

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
26 février 2003	Le Soleil	
26 février 2003	Le Quotidien	
26 février 2003	La Presse	
2 mars 2003		Progrès-Dimanche
16 mars 2003		Progrès-Dimanche

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
25 février 2003	Quotidiens, Hebdomadaires et médias électroniques du Québec	176	Site gouvernemental. Site de CNW et site du BAPE

La séance d'information

Date	18 mars 2003
BAPE : Animation	Robert Fournier
Accueil et prise de notes	Julie Crochetière et Jean Roberge
Ministère de l'Environnement	Yves Rochon
Promoteur	Ministère des Ressources naturelles représenté par Liette Pelletier et Patrick Arnaud
Assistance	153
Durée	2 h 45

Les relations de presse

Une convocation de presse a été émise le 17 mars pour rappeler la tenue de la séance d'information. Des journalistes représentant les médias suivants étaient présents lors de cette séance : *Le Quotidien* (quotidien), *Le Citadin* (hebdomadaire), CJPM (télévision, réseau TVA), CKTV (télévision, Radio-Canada).

Le chargé de dossier a donné une entrevue à la station CHUK-FM (Mashteuiatsh) qui a été diffusée le 7 mars.

La revue de presse

Au cours de la période d'information, six articles ont paru dans la presse écrite saguenéenne, dont quatre dans *Le Quotidien* et un dans chacun des hebdomadaires *Le Citadin* et *Le Réveil*. Essentiellement, ces articles reprenaient les grandes lignes de l'étude d'impact et, pour quatre d'entre eux, annonçaient la tenue de la séance d'information. Vingt allusions au projet ont été recensées dans les médias électroniques, principalement dans les stations de radio du Saguenay-Lac-St-Jean. Certaines d'entre elles comportaient des interviews de représentants des groupes de citoyens concernés par le projet. Huit des vingt mentions ont été diffusées au-delà du 18 mars, c'est-à-dire à la suite de la séance d'information.

Québec, le 14 avril 2003

Robert Fournier, conseiller en communication, chargé de dossier
En collaboration avec Julie Crochetière et Jean Roberge, analystes